

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2014

Désignation du secrétaire de séance

Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)

Approbation des comptes rendus des séances du 24 avril 2014, 28 mai 2014 et 20 juin 2014.

FINANCES

1 – Admission de titres en non valeurs – BUDGET COMMUNAL

2 – Demande de remise gracieuse

3 – Modification des tarifs de la garderie – Année scolaire 2014/2015

4 – Délibération d'autorisation d'emprunt – Prêt PSPL aux collectivités et à leurs groupements de la CDC

5 - Délibération instaurant la Taxe d'Habitation sur les logements vacants

6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Cyclo-Club Palaisien.

RESSOURCES HUMAINES

7 - Tableau des emplois communaux

8 - Comité Technique – rappel de la délibération n°19/2014 concernant l'élection des membres du Comité Technique Paritaire et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

9 - Création d'un Comité Technique commun entre la collectivité et le CCAS

SERVICES TECHNIQUES

10 - Demande de subvention dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux

11 - Détermination des différents tarifs du marché d'automne 2014

AMENAGEMENT

12 - Prescription d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

13 - Signature d'une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV – travaux rue Pierre et Marie Curie et avenue Jean Giraudoux

GESTION

14 - Bibliothèque. Adhésion au groupement de commandes avec le Département de la Haute-Vienne pour l'achat de produits destinés à l'équipement des documents.

15 - Enseignement artistique. Entente intercommunale avec la commune de Bessines sur Gartempe.

16 – Convention Tripartite pour la mise à disposition et le fonctionnement du gymnase de Maison Rouge

Information concernant l'Enseignement artistique